

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

le rapport sur le postulat de Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos du 4 décembre 2008 « Pour un diagnostic énergétique des bâtiments de la ville »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Rappel du postulat du 4 décembre 2008

Lors de la séance du Conseil communal du 4 décembre 2008, Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos a déposé un postulat par lequel il demandait à la Municipalité d'étudier la possibilité d'effectuer une thermographie aérienne de la Ville d'Yverdon-les-Bains en évaluant le coût d'une telle opération et en explorant les possibilités de subventions cantonales, fédérales, voire européennes.

2. Les démarches effectuées

La Municipalité s'inscrit totalement dans le courant de pensée actuel, qui prône l'économie d'énergie à grande échelle. Celle-ci est matérialisée par la Stratégie énergétique 2050, plébiscitée par le peuple en mai 2017, dont l'un des axes est de réduire la consommation électrique par habitant à celle du niveau de 1990, soit une réduction de 20% d'ici 2020.

Limiter les dépenses d'énergie est le premier axe d'actions donné aux services communaux, en particulier ceux de l'urbanisme (URB), des bâtiments (BAT) et des énergies (SEY).

Courant 2016, la Municipalité a accepté l'engagement, par le SEY, d'une spécialiste en stratégie énergétique chargée de développer la planification énergétique de la Ville et d'étudier les possibilités de subventions liées à la diminution de la consommation des énergies. Cette personne a travaillé en coordination avec les collaborateurs en charge à l'époque au Service URBAT pour consolider les actions suivantes :

2.1. Le diagnostic énergétique des bâtiments communaux

La Municipalité considère qu'il est indispensable de mettre en évidence les pistes envisageables pour diminuer la consommation énergétique.

En 2018, soit 10 ans après le dépôt du postulat considéré, il apparaît que la mesure des déperditions thermiques des toitures par une thermographie dans la ville entière n'est plus la meilleure solution pour diminuer la consommation énergétique de la ville. D'un point de vue technique, une thermographie à si grande échelle ne permet pas de réunir des informations vraiment utiles, du fait de la disparité des conditions de mesure. En effet, les bâtiments ne sont pas forcément tous occupés et/ou chauffés au moment de la réalisation de la thermographie, ce qui rend l'interprétation des données récoltées assez compliquée.

En outre, la mesure ne concernerait que la toiture et pas l'enveloppe du bâtiment, donnant de fait une vision partielle des déperditions réelles.

La Municipalité est consciente de la sensibilisation aux déperditions thermiques qu'une telle démarche pourrait induire, mais propose une approche alternative qui offre, à l'instar d'autres grandes villes suisses et internationales, de meilleurs résultats tout en garantissant une bonne sensibilisation du grand public.

2.2. Le bouquet de subventions en matière d'économies d'énergie

Depuis plusieurs années, le SEY met à disposition des Yverdonnoises et Yverdonnois un bouquet de subventions énergétiques. Depuis juillet 2018, il étoffe ce bouquet pour y ajouter, entre autres, deux actions dédiées à la réduction des consommations des bâtiments :

- une subvention pour la rénovation de l'enveloppe (ponctuelle ou globale) ;
- une subvention pour la réalisation d'audits énergétiques CECBplus.

Ces subventions visent d'abord à encourager une analyse de la performance énergétique du bâtiment, puis à réaliser des travaux d'isolation. A la différence d'une thermographie globale de la ville, le CECBplus permet d'obtenir un conseil ciblé et détaillé sur les travaux de rénovation les plus efficaces à réaliser sur un bien immobilier et d'en améliorer ainsi l'efficacité énergétique.

Le bouquet de subventions fera l'objet d'une communication ciblée auprès du grand public afin de le sensibiliser et l'encourager à économiser l'énergie.

En plus du bouquet de subventions destiné au grand public, le SEY et le Service des bâtiments (BAT) collaborent afin de réduire la consommation des bâtiments communaux. Plusieurs actions ont été déjà réalisées dans le passé.

2.3. Le monitoring de la consommation d'énergie des bâtiments communaux

Entre 2009 et 2015, trois écoles yverdonnoises ont fait l'objet d'une démarche Energo. Ce programme a permis la diminution des consommations de ces bâtiments grâce à des interventions sur les installations techniques. Celles-ci étaient liées à l'interprétation des données de consommation récoltées et ont permis de régler les installations et les programmes de chauffage.

Depuis 2010, les consommations de certains bâtiments communaux sont répertoriées grâce à l'outil Enercoach (outil de suivi des consommations énergétiques mis à disposition par Cité de l'Energie), permettant la labélisation de la Ville en tant que « Cité de l'Energie ».

A partir de 2017, SEY et BAT se sont accordés pour mettre en œuvre un projet qui vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Ce projet prévoit plusieurs étapes de développement :

- définition des données de consommation énergétique et des caractéristiques des bâtiments nécessaires pour le suivi des bâtiments ;
- choix de l'outil informatique de gestion des données ;
- réalisation d'un diagnostic énergétique du parc bâti communal ;
- réalisation concrète de mesure.

A cet égard, l'acquisition de deux logiciels de planification et de gestion immobilière, qui fait l'objet d'une demande de crédit d'investissement de CHF 288'000.- au Conseil communal (cf. préavis PR18.20PR, du 23 août 2018) permettra de disposer des informations nécessaires sur les bâtiments communaux afin de coordonner et rationaliser les

interventions à effectuer sur les bâtiments communaux, y compris en vue d'économies d'énergie.

La récolte et la saisie des données relatives au parc bâti seront effectuées en 2019. Ensuite, les deux services BAT et SEY détermineront le type et l'ordre de priorité des actions de maintenance et d'amélioration énergétique.

Pour l'instant, aucun montant spécifiquement dédié à la réalisation d'action d'efficacité énergétique sur les bâtiments communaux n'est prévu au budget. Même si quelques actions, avec un impact limité, peuvent être réalisées dans le cadre des budgets de fonctionnement déjà validés, un effort financier plus conséquent se révélerait indispensable pour des projets de plus grande envergure et amenant des gains d'efficacité supplémentaires.

3. Conclusion

Les services URB, BAT et SEY travaillent en totale harmonie sur les questions énergétiques et sont fondamentalement acquis aux économies d'énergies, notamment en matière de chauffage.

La Municipalité souhaite continuer les actions précitées et ne voit plus la thermographie de la ville comme un outil performant et utile dans le contexte des actions mises en œuvre ces dernières années.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		Le Secrétaire
		
J.-D. Carrard		F. Zürcher

Annexe: Postulat de Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos du 4 décembre 2008 « Pour un diagnostic énergétique des bâtiments de la ville »

Un postulat de Monsieur le Conseiller Vassilis VENIZELOS (Pour un diagnostic énergétique des bâtiments de la Ville)

Les déperditions de chaleur liées aux défauts de construction et d'isolation ont un effet sur les budgets de chauffage et sur l'environnement. Pour faire le point sur l'état général du bâti et disposer d'une vision comparative, plusieurs villes suisses et européennes ont fait mesurer les niveaux de déperdition thermique de leurs bâtiments. La thermographie aérienne permet de mettre en évidence les défauts d'isolation des toitures et offre la possibilité de dresser un diagnostic rapide, précis et bon marché de la performance énergétique du bâti local.

La thermographie aérienne fournit une carte de la ville avec des images infrarouge. Cet outil présente plusieurs avantages :

- Il permet d'affiner la connaissance du patrimoine local.
- Il permet de définir des priorités d'investissement
- Il permet d'engager un programme de sensibilisation
- Il fournit à tous les propriétaires un état des pertes de chaleur par les toits.

La Ville de Neuchâtel a récemment entrepris cette opération. Les quatre cents immeubles de la ville ont été photographiés à l'infrarouge, et les résultats ont été mis à disposition des citoyens.

Cette démarche est une étape importante vers une amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments d'une ville. L'image thermographique permet ainsi de déceler un symptôme, qui devra être interprété et approfondi par l'analyse d'un spécialiste. Ce diagnostic devrait être ensuite suivi par l'élaboration d'un programme d'actions visant à améliorer l'isolation des bâtiments.

Nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité d'effectuer une thermographie aérienne de la ville d'Yverdon-les-Bains en évaluant le coût d'une telle opération et en explorant les possibilités de subventions cantonales, fédérales, voire européenne.